



COMPTE AFFAIRES VISA DESJARDINS

Date du relevé	Jour	Mois	Année	AA AAF AFF	Date d'échéance	Jour	Mois	Année
	28	04	2017		24	05	2017	

45

035600

Nouveau solde courant
434,55

Païement dû
50,00

Le montant versé indiqué sur ce coupon sera appliqué à votre solde courant.

Montant versé
,

1881 CH DU VILLAGE
SAINT-ADOLPHE-D'HOWARD QC J0T 2B0

DATE DU RELEVÉ Jour 28 Mois 04 Année 2017

COMPTE AFFAIRES VISA DESJARDINS

DESCRIPTION DES TRANSACTIONS COURANTES

Date de transaction	Date d'inscription	Numéro de transaction	Description	Montant
J M	J M			
Opérations au compte				
24 04	26 04	001	PAIEMENT CAISSE	553,70CR
28 04	28 04	002	MARIE HELENE GAGNE	434,55

PROGRAMME ÉCONOMIES D'Affaires

Volume d'achats annuel cumulatif du mois précédent	Volume d'achats annuel accumulé au cours du mois	Volume d'achats annuel traité	Redressement	Volume annuel total des achats nets
7 656,53 \$	434,55 \$	0,00 \$	0,00 \$	8 091,08 \$

Une remise de 1% sera versée à votre compte Affaires VISA Desjardins calculée sur le volume annuel des achats nets supérieur à 12 000\$.
Votre volume d'achats annuel est calculé du 7 mai 2016 au 6 mai 2017.

AVIS IMPORTANT

Nous vous rappelons que vous devez acquitter le paiement minimum requis à la date d'échéance afin de conserver le taux d'intérêt annuel régulier qui est déterminé selon la formule de calcul prévue à votre contrat (actuellement 11,20 %). Si vous omettez d'acquitter le paiement minimum requis, les frais de crédit seront calculés au taux annuel de 19,90 % sur votre solde. Toutefois, dès que votre compte sera à jour, vous récupérerez automatiquement le taux d'intérêt annuel régulier.

MESSAGE

08 MAI 2017
COMPTABILITÉ

**MUNICIPALITÉ
ST-ADOLPHE
D'HOWARD**
- 8 MAI 2017
DISTRIBUTION:

TAUX D'INTÉRÊT ANNUEL :	11,20%
SOLDE PRÉCÉDENT	553,70
PAIEMENTS / CRÉDITS	- 553,70
ACHATS / DÉBITS	+ 434,55
AVANCES DE FONDS	+ 0,00
FRAIS DE CRÉDIT SUR ACHATS	+ 0,00
FRAIS DE CRÉDIT SUR AVANCES DE FONDS	+ 0,00
NOUVEAU SOLDE	434,55
PAIEMENT MINIMUM SUR LES TRANSACTIONS COURANTES	50,00
MONTANT EN SOUFFRANCE	+ 0,00
PAIEMENT DÛ	50,00

LIMITE DE CRÉDIT

4 000

MONTANT VERSÉ

,

DATE D'ÉCHÉANCE

24 05 2017

S.V.P. ACQUITTER LE PAIEMENT DÛ OU PLUS



CARTE AFFAIRES VISA DESJARDINS

Date du relevé	Jour	Mois	Année	AA
	28	04	2017	AAF
				AFF

035600

1881 CH DU VILLAGE
SAINT-ADOLPHE-D'HOWARD QC J0T 2B0

DATE DU RELEVÉ Jour 28 Mois 04 Année 2017

DESCRIPTION DES TRANSACTIONS COURANTES

Date de transaction		Date d'inscription		Numéro de transaction	Description	Montant
J	M	J	M			
Transactions effectuées avec la carte de :						
06	04	06	04	001	COMM. TRANSPORTS QC MONTREAL QC	134,00
10	04	11	04	002	QVC-INSCRIPT QUEBEC QC	281,69
26	04	27	04	003	CPC/SCP #0102059 SAINT-ADOLPHEQC	18,86
Total						434,55
Opérations au compte						
28	04	28	04	001	TRANSF CPT PRINCIP	434,55CR

AVIS IMPORTANT

Nous vous rappelons que vous devez acquitter le paiement minimum requis à la date d'échéance afin de conserver le taux d'intérêt annuel régulier qui est déterminé selon la formule de calcul prévue à votre contrat (actuellement 11,20 %). Si vous omettez d'acquitter le paiement minimum requis, les frais de crédit seront calculés au taux annuel de 19,90 % sur votre solde. Toutefois, dès que votre compte sera à jour, vous récupérerez automatiquement le taux d'intérêt annuel régulier.

08 MAI 2017
COMPTABILITÉ

MESSAGE

ACHATS / DÉBITS	434,55
PAIEMENTS / CRÉDITS	- 0,00
AVANCES DE FONDS	+ 0,00
FRAIS DE CRÉDIT SUR AVANCES DE FONDS	+ 0,00
CUMUL CRÉDITS CORPO	434,55

LIMITE DE CRÉDIT

2 000

